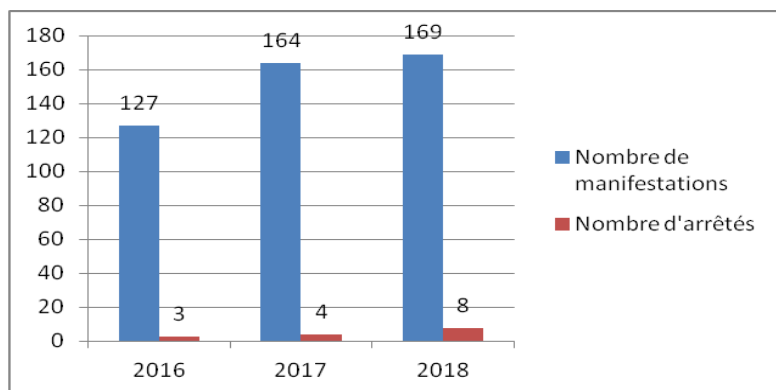


Bilan annuel d'activité 2018

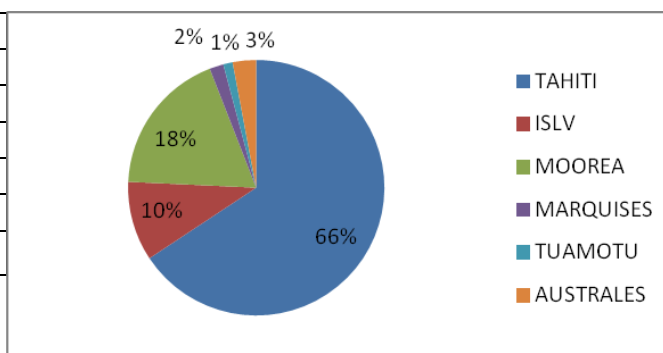
INSTRUCTION DES MANIFESTATIONS NAUTIQUES PAR LA DPAM

169 dossiers (164 en 2017) de déclaration de manifestations nautiques ont été instruits dont quelques manifestations nautiques emblématiques qui ont nécessité la rédaction d'arrêté (8) pour réglementer la circulation maritime : « Air France Paddle Festival », « Championnat du monde de Va'a », « Va'a Mataeina'a », « Te Aito », « Tahiti Pro Teahupoo 2018 », « Super Aito », « Grand Prix du Pacifique des Jeux » et le « Hawaiki Nui ».



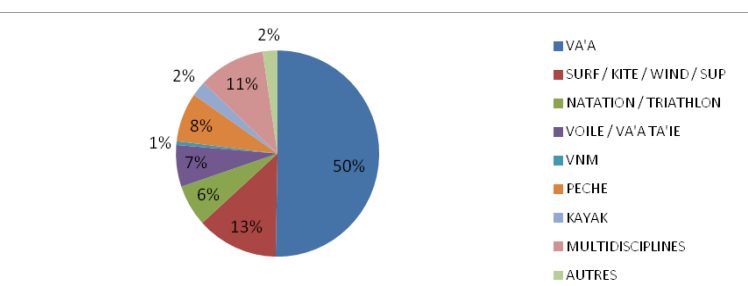
Répartition géographique

TAHITI	111
ISLV	17
MOOREA	31
MARQUISES	3
TUAMOTU	2
AUSTRALES	5
Total	169



Répartition par discipline

VA'A	85
SURF / KITE / WIND / SUP	22
NATATION / TRIATHLON	11
VOILE / VA'A TA'IE	11
VNM	1
PECHE	13
KAYAK	4
MULTIDISCIPLINES	18
AUTRES	4
Total	169

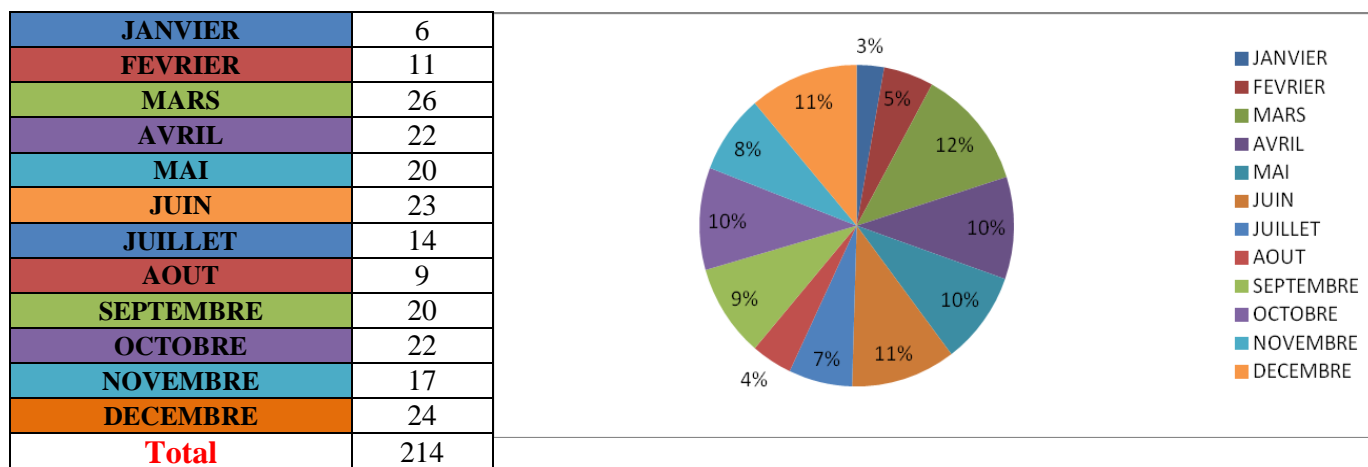


Les principales activités concernées sont le Va'a (50.3%), le surf/kitesurf/paddle (13%). Les multidisciplines prennent également de l'ampleur (10,6%) car les organisateurs regroupent plusieurs disciplines pendant leur manifestation (pirogue / paddle / kayak, kayak / paddle, natation / paddle,...)

Répartition mensuelle

Quelques manifestations déclarées se font sur plusieurs jours étalés sur l'année comme par exemple le « Surf Collège Lycée » (6 jours) ou le « Championnat de Surf Taure'a » (6 jours),

...



Indicateurs d'efficacité quadrimestriels

	1 ^{er} quadrimestre	2eme quadrimestre	3eme quadrimestre
Délai respecté	50%	31,15%	25,71%
Dossier complet	21,88%	21,31%	25,71%